

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00302
Numéro SIREN : 499 128 783
Nom ou dénomination : NCI INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2023 sous le numéro de dépôt 360

NCI INGENIERIE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 350 000.00 €
Siège social : 34 Avenue Jean Breton Zone Industrielle Le Lac
07000 PRIVAS
499 128 783 RCS AUBENAS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 DÉCEMBRE 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022, s'élevant à 85 450.41 €**, de la manière suivante :

- Un résultat de 85 450.41 €
- Une somme de **85 450.41 €**
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/06/2021

- Dividende global distribué : 0.00 €
- soit, par titre : 0.00 €

Exercice : 30/06/2020

- Dividende global distribué : 0.00 €
- soit, par titre : 0.00 €

Exercice : 30/06/2019

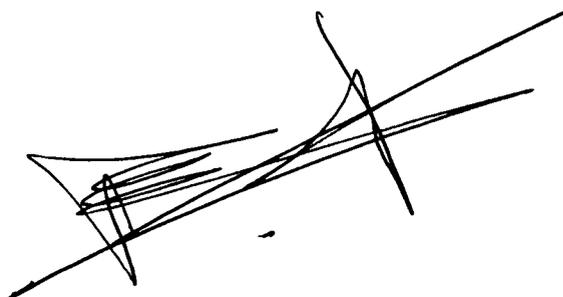
- Dividende global distribué : 252 000.00 €
- soit, par titre : 7.20 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% : 14.40 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% : 251 985.60 €

Certifié conforme :

La Présidente

SAS NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE

Représentée par Pierre NUOVO





ARGEXCO
EXPERTISE COMPTABLE
RESSOURCES HUMAINES / PAIE

150 allée de l'industrie
07210 BADX
Téléphone : 04 75 85 94 48



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION

www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

SAS NCI INGENIERIE

34 Avenue Jean Breton
Zone Industrielle Le Lac
07000 PRIVAS

Bilan au 30/06/2022

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME:

Le Président,

Compagnie d'Expertise Comptable
Boulevard de l'Industrie
07210 BADX
Téléphone : 04 75 85 94 48

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 668 793 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **2 460 160 euros** et un total charges de **2 374 709 euros**, dégageant ainsi un résultat de **85 450 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
		Révaluations	Acquisitions	Diminutions Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	47 855					47 855
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 855					47 855
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	14 776					14 776
Instal technique, matériel outillage industriels	14 984		60 883			75 867
Instal, agencement, aménagement divers	14 487					14 487
Matériel de transport	23 567					23 567
Matériel de bureau, mobilier	85 723		2 534			88 257
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	153 536		63 417			216 953
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	201 391		63 417			264 808

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	47 855			47 855
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 855			47 855
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	2 640	985		3 625
Instal technique, matériel outillage industriels	10 689	2 796		13 485
Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 212	5 671		13 882
Matériel de transport	1 728	4 713		6 442
Matériel de bureau, mobilier	50 525	9 964		60 488
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 794	24 128		97 922
TOTAL	121 649	24 128		145 777

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients	47 377		8 106	39 272
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	47 377		8 106	39 272
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL			47 377	8 106	39 272
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			8 106	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2022
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients	47 377		8 106		39 272
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	47 377		8 106		39 272
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL	47 377		8 106		39 272

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			8 106		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--	--	--	--	--	--

Créances et Dettes

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	157 911	157 911	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 227	5 227	
	Taxes sur la valeur ajoutée	33 773	33 773	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	29 480	29 480		
TOTAL DES CREANCES		226 391	226 391	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	56 411	24 192	32 219	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	381 006	381 006		
	Personnel et comptes rattachés	54 106	54 106		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 654	79 654		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	81 663	81 663		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 599	4 599		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	620 995	620 995		
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		1 278 435	1 246 216	32 219	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		60 883			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		620 995			

Charges à payer

30/06/2022

Total des Charges à payer		108 310
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		34 031
Fournisseurs factures non parv	34 031	
Dettes fiscales et sociales		74 279
Conges a payer	54 106	
Ch sociales sur conges a payer	18 597	
Provision / impot	1 576	

Charges à payer (avec détail)

	30/06/2022	30/06/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 031	14 239	19 792	139,0
Dettes fiscales et sociales	74 279	76 213	(1 935)	-2,54
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	108 310	90 452	17 858	19,74

--

Charges à payer (détail) au 30/06/2022

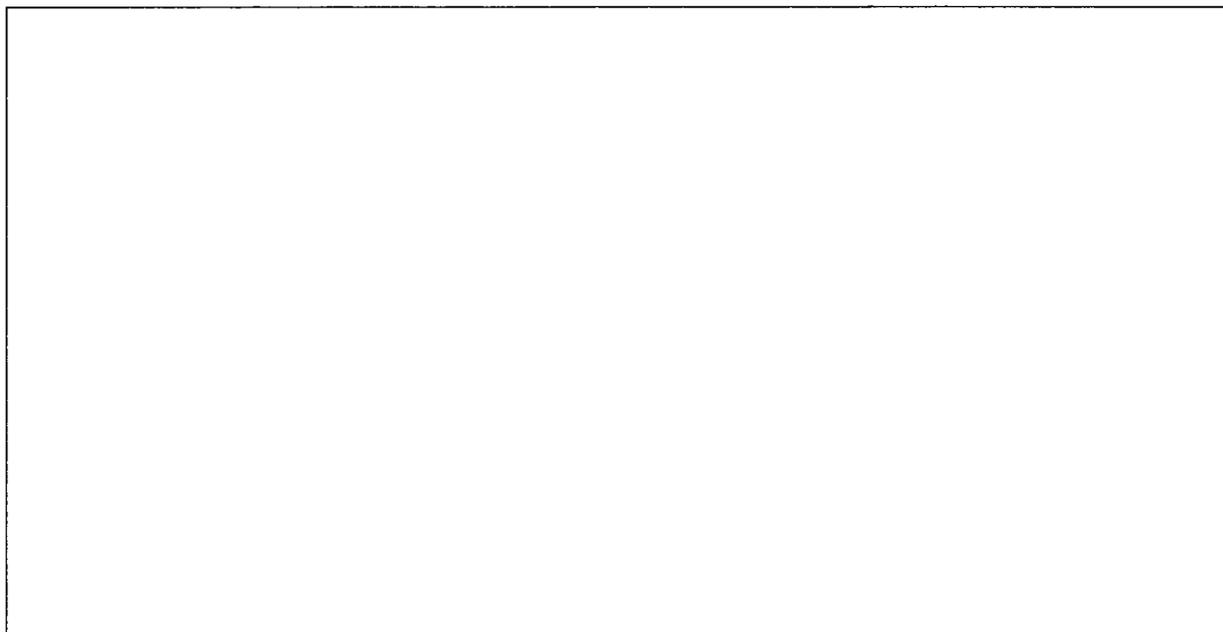
Libellé	Montant
wurth 4028178011	18
wurth 4028040576	279
NCI TF 1 S 2022	4 776
NCI TF 2 S 2021	4 811
fedex f 202206	40
argexo juridique 2022	522
ARGEXCO compta 2022	3 562
Ardeche Drome securite	390
mano mano f11963707	76
nci gaz	6 995
rc traitement f 20220188	58
nci electricite	10 634
keyence f 1000303877	480
axess f22/1472	46
keyence f 1000300218	1 344
Dettes provisionnées sur C.P.	54 106
Charges sociales sur C.P.	18 597
CVAE 2022 à payer	1 407
taxe publicite	169
Totalisation	108 310

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		29 480	29 480
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			29 480

Charges constatées d'avance (avec détail)

	30/06/2022	30/06/2021	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	29 480	11 038	18 442 167,0
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	29 480	11 038	18 442 167,0



Charges constatées d'avance (détail) au 30/06/2022

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - medecine du travail			446		
CCA - solocal			636		
CCA - ecovadis			206		
CCA - uimm			452		
CCA - vesiativ 3 ans			24 658		
CCA - ige			1 239		
CCA - megao			560		
CCA - agi			946		
CCA - aris			338		
Totalisation			29 480		

Engagements financiers

	30/06/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés engagement de départ en retraite		109 687	
Autres engagements		109 687	
Total des engagements financiers (1)		109 687	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

--

Annexe libre

Engagement de retraite

les engagements de retraite font l'objet d'un contrat d'assurance auprès de la Mondiale :
l'engagement de retraite au 30/06/2022 est estimé à :
109687 € dans le cas de départ volontaire à 62 ans
actuellement le risque est couvert partiellement à hauteur de 61846€.

Annexe libre

Faits caractéristiques Autres éléments significatifs

Une crise sanitaire sans précédent sévit sur le territoire national (évènement COVID-19) depuis le mois de mars 2020 qui a pu avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises.

Celle-ci a obligé notre entreprise à revoir son organisation interne en ayant recours :

- au télétravail pour les postes qui le permettent ;
- à l'activité partielle pour le personnel de sites ne pouvant rester ouverts ou ne pouvant plus recevoir l'ensemble de son personnel ;
- à la réorganisation des postes de travail pour la protection de la santé des salariés encore présents dans les locaux.

La société a pu bénéficier de tout ou partie des aides proposées pour faire face à cette crise : report ou annulation d'échéances, PGE, Fonds de solidarité, aides aux paiements, etc.

A ce jour, la poursuite d'exploitation n'est pas remise en cause.

Capital social

	30/06/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	35 000,00	10,0000	350 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	35 000,00	10,0000	350 000,00

Désignation de l'entreprise : SAS NCI INGENIERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 34 Avenue Jean Breton 07000 PRIVAS		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 9 9 1 2 8 7 8 3 0 0 0 1 0			Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 30062022							
		N-1 30062021							
		Brut 1	Amortissements, provisions 2						
		Net 3	Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	47 855	AC	47 855			
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
			Constructions	AP	14 776	AC	3 625	11 150	12 135
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	75 867	AS	13 485	62 382	4 295
			Autres immobilisations corporelles	AT	126 311	AU	80 812	45 499	63 312
Immobilisations en cours	AV			AW					
Avances et acomptes	AX			AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT				
	Autres participations		CU		CV				
	Créances rattachées à des participations		BB		BC				
	Autres titres immobilisés		BD		BE				
	Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières *	BH		BI						
TOTAL (II)		BJ	264 808	BK	145 777	119 031	79 742		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	5 852	BM	5 852	4 131		
		En cours de production de biens	BN	85 643	BO	85 643	66 613		
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	157 911	BY	157 911	190 302		
		Autres créances (3)	BZ	39 000	CA	39 000	130 335		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 048 500	CE	1 048 500	1 008 500		
Disponibilités		CF	1 183 376	CG	1 183 376	960 173			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	29 480	CI	29 480	11 038			
	TOTAL (III)	CJ	2 549 762	CK	2 549 762	2 371 092			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 814 570	IA	145 777	2 668 793	2 450 834		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS NCI INGENIERIE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 350.000.....)	DA	350 000	350 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	35 000	35 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	382 282	328 186
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	85 450	54 096
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	852 733	767 282
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	39 272	47 377
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR	39 272	47 377
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	56 411	15 708
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	620 995	646 931
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	498 353	548 435
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	381 006	272 637
	Dettes fiscales et sociales	DY	220 023	152 464
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TO TAL (IV)	EC	1 776 789	1 636 175	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	2 668 793	2 450 834	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 246 216	1 087 740	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

N° 2069-RCI-SD

(2022)

Formulaire obligatoire

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Au titre de l'année civile

Néant

Dénomination de l'entreprise	SAS NCI INGENIERIE	N° Siren : 499128783
Adresse	34 Avenue Jean Breton	07000 PRIVAS

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés <input type="checkbox"/>	PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>
---	--

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versés à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

--	--

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

2069RCI - Mécénat - Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire			Intermédiaire			Valeur de la contrepartie	
		N° SIREN ou RNA	Forme juridique	Désignation	Adresse	Code postal	Ville	Pays	

----- Réduction d'impôt au titre du mécénat -----

REDUCTION D'IMPOT MECENAT

(Article 238 bis du code général des impôts)

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022 ou année ¹

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Dénomination de l'entreprise	SAS NCI INGENIERIE		
Adresse	34 Avenue Jean Breton	Zone Industrielle Le Lac	07000 PRIVAS
N° SIREN	499128783		

SOCIETE BENEFICIANT DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES (COCHER LA CASE)

Dénomination de la société mère	
Adresse	
N° SIREN	

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	2 410 227	Plafond de prise en compte des versements (20 000 € ou ligne 1 x 5%) ²	2	20 000
----------------------------------	---	-----------	---	---	--------

I - DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT A REDUCTION D'IMPOT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes ³	3		3 770
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁴	3b		
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c		
• Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME ⁵	3d		
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	3 770	
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3 - ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5		

Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6		
Plafonnement des dépenses déductibles au titre de l'article 238 bis AB du CGI [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7		

II - APPRECIATION DU MONTANT DES DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS

Plafond utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8		3 770
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9		16 230

¹ Pour les entreprises individuelles.

² Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 5 % du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Les entreprises peuvent appliquer le plafond de 20 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

³ Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

⁴ Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un Etat précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD

⁵ Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.